

LIVRET SCOLAIRE NUMERIQUE : Foire Aux Questions

1- Questions d'ordre réglementaire

OBLIGATION, CALENDRIER

Quand le LSU doit-il être mis en place ?

Dès cette année.

Il s'agit de paramétrer le LSU dès maintenant.

Est-ce que le LSU doit être utilisé dès la première période de cette année scolaire ?

Non, ce n'est pas une obligation dès la première période, mais c'est une possibilité.

Le tableau ci-après précise les obligations en fonction du niveau de classe.

	Paramétrer le LSU (synchro base élèves, choix des périodes, type de positionnement)	Renseigner le LSU si un élève quitte l'école	Renseigner les bilans périodiques de l'année dans LSU	Renseigner les bilans de fin de cycle
CP	Obligatoire dès maintenant	Obligatoire dès maintenant	Fortement conseillé (obligatoire si changement d'école de l'élève)	
CE1	Obligatoire dès maintenant	Obligatoire dès maintenant	Fortement conseillé (obligatoire si changement d'école de l'élève)	
CE2	Obligatoire dès maintenant	Obligatoire dès maintenant	Fortement conseillé (obligatoire si changement d'école de l'élève)	Obligatoire pour fin mai
CM1	Obligatoire dès maintenant	Obligatoire dès maintenant	Fortement conseillé (obligatoire si changement d'école de l'élève)	
CM2	Obligatoire dès maintenant	Obligatoire dès maintenant	Fortement conseillé (obligatoire si changement d'école de l'élève)	
ULIS	Obligatoire dès que possible	Obligatoire dès que possible	Fortement conseillé (obligatoire si changement d'école de l'élève)	

Le collège l'a-t-il déjà mis en place ?

Les enseignants du collège sont soumis à la même demande institutionnelle ; ils devront le remplir cette année.

COMMUNICATION AUX FAMILLES

Peut-on faire parvenir aux parents les bilans via une adresse mail ?

Oui si l'envoi est bien individuel

Devra-t-on le donner aux familles en décembre ?

C'est une possibilité mais pas une obligation. Si des équipes souhaitent s'investir dans le LSU pour communiquer une première version imprimée, elles peuvent le faire.

Comment informer les familles ?

Plusieurs options sont possibles :

- Utiliser le LSU en imprimant le bilan périodique dès maintenant
- Pendant cette phase de transition, utiliser la forme habituelle du livret scolaire s'il est conforme aux nouveaux programmes (forme papier ou application numérique du commerce). En complément, communiquer le cahier d'évaluation, le livret de progrès...

2- Questions d'ordre technique

ACCES, NOM DE L'ENSEIGNANT

Comment accéder au LSU ?

Accès depuis ARENA.

Accès directeur et accès enseignants sont différents

Les listes de base élèves seront-elles utilisables pour pré-remplir les livrets ?

Oui, d'où la synchronisation nécessaire.

Les élèves d'ULIS n'apparaissent dans aucune liste. Comment faire ?

Il convient de patienter et de le compléter plus tard dans l'année si cela devient techniquement possible. En effet, il y a actuellement des questions à régler.

Pourquoi le nom du directeur apparaît-il au niveau de l'enseignante sur les fiches bilan individuelles ?

Toute personne connectée est nommée enseignante de la classe dans laquelle il « entre ». Si le directeur ou un collègue se connecte et se rend sur l'espace d'une autre classe, il sera désigné enseignant de la classe.

Le nom de l'enseignant supplémentaire indiqué suite à la consultation du LSU par un collègue peut-il être effacé par une re-synchronisation de la classe ?

En test actuellement pour réponse ultérieure.

Comment font les compléments de temps pour compléter le LSU puisqu'ils ne sont pas rattachés à l'école ?

Il peut y avoir plusieurs enseignants pour une classe. Dans le cas des enseignants remplaçants affectés dans l'école, pour que leur nom apparaisse, il faudra que les directrices, les directeurs introduisent leur nom dans la base élèves et réaffecte la classe.

Normalement leur nom est déjà sur Base élèves.

Pourquoi mon nom n'apparaît pas comme étant l'enseignant de la classe sur les bilans ?

Il convient de vérifier sur base élèves, sinon voir avec la Conseillère Au Numérique Educatif (Monique Ducroux)

Quelles informations sont-elles accessibles l'année suivante et lorsque l'élève change de cycle ?

Il est trop tôt pour le savoir.

VALIDATION DES COMPETENCES

Dans les bilans individuels, on ne peut pas cocher les compétences isolées, c'est un groupe de compétences à cocher. Est-ce normal ?

Oui (voir aussi la réponse à cette question dans la rubrique « pédagogie » de la FAQ).

Serait-il possible de prévoir une case d'évaluation par compétence et non par champs disciplinaires ?

Non pas avec le seul LSU.

Peut-on modifier les items d'évaluation (dépassé, acquis...) par d'autres termes ?

Non car il s'agit d'un outil unique, harmonisé.

Dans le cas d'une classe multiniveaux, peut-on saisir des compétences communes pour plusieurs niveaux de classe ou doit-on réitérer l'opération pour chaque niveau ?

Il semble qu'il faudra saisir les compétences pour chaque niveau de classe.

Comment gérer les passages anticipés/redoublements ?

Au moment de la synchronisation, les élèves seront positionnés dans le niveau de classe où ils sont inscrits sur base élèves. Attention : en cas de nouvelle synchronisation, bien verrouiller les bilans pour que les informations saisies ne disparaissent pas.

Est-ce que la saisie de ces compétences sera conservée pour les années postérieures ?

On ne sait pas.

Est-il possible de saisir une partie des compétences à évaluer communes pour tous les élèves puis d'affiner ensuite pour quelques élèves seulement ?

Oui

Est-il nécessaire de renseigner une appréciation pour chaque domaine ainsi qu'une appréciation générale ?

Techniquement non. Les éléments de programme et les positionnements suffisent.

L'appréciation ne peut pas dépasser 450 caractères.

Pédagogiquement, il est souhaitable qu'une appréciation complète le positionnement par croix dans chaque domaine.

SOCLE 4 C

Faut-il à tous les niveaux faire apparaître le socle commun ?

La fonctionnalité n'est pas encore opérationnelle ; dans l'immédiat, il convient donc de ne pas le faire apparaître.

COMMUNICATION AUX FAMILLES

Comment les parents auront-ils accès à ce document dématérialisé ?

Une plateforme sera mise en ligne ultérieurement. Pour le moment, il est possible de communiquer la version papier.

Il semble qu'on ne puisse pas imprimer les bilans. Est-ce normal ?

On peut les imprimer après les avoir verrouillés. S'il est impossible de les verrouiller, pensez à cliquer sur le « ? » (À côté de verrouiller), vous aurez des indications.

Les commentaires s'affichent dans un menu déroulant. Sont-ils imprimés normalement ?

Oui.

Pourquoi imprimer les bilans ?

A ce jour, la fonctionnalité de transmission électronique des bilans n'est pas opérationnelle. A terme, il est prévu qu'elle le soit.

EDITEURS PRIVÉS NUMÉRIQUES

Peut-on fusionner le bilan périodique LSU et le bilan périodique d'un éditeur privé ?

L'application sera en capacité de s'intégrer dans un « écosystème ».

Si vous possédez dans l'école un logiciel privé qui vous permet d'éditer un livret scolaire, il sera possible d'importer les données de cette application privée vers le LSU sans avoir à effectuer de double saisie. Les interfaces pour faire les échanges vont être développées. (Certaines plateformes seront validées mais pas toutes)

Comment se fera le transfert des renseignements entrés dans Livreval (ou autres livrets privés) sur la plateforme LSU dans la mesure où ni les intitulés des compétences travaillées ni les positionnements ne sont les mêmes ?

Il est trop tôt pour le savoir.

AUTRES

Peut-on déverrouiller un bilan en tant qu'enseignant / en tant que directeur ?

Oui ; l'icône de verrouillage / déverrouillage se trouve en haut de chaque bilan de l'élève. L'icône du tableau récapitulatif des bilans indique le statut « verrouillé » ou « déverrouillé », il n'est pas cliquable.

Quelles sont les conséquences d'une re-synchronisation en cours d'année ?

En test actuellement pour réponse ultérieure, mais veiller à ce que les bilans soient bien verrouillés avant de faire une nouvelle synchronisation.

3- Questions d'ordre pédagogique

Dans les bilans individuels, on ne peut pas cocher les compétences isolées, c'est un groupe de compétences qui se cochent. Comment être précis dans le positionnement de l'élève ?

Le positionnement de l'élève au regard des compétences du socle renvoie à une approche globale. Le fait de ne valider un domaine que par une croix unique relève de cette démarche.

Cela signifie que **c'est dans l'appréciation pour l'ensemble d'une rubrique (ex Français) que se diront des choses qui ne peuvent pas être précisées dans le positionnement des objectifs d'apprentissage (avec une seule croix).**

Dans l'appréciation, deux pièges sont à éviter :

1-les appréciations trop détaillées et chronophages. Un travail avec une prise de note au fur et à mesure peut être salubre.

2-les appréciations lapidaires.

Comment évaluer si pour une compétence, le positionnement est dépassé ?

Objectif non atteint,	maîtrise insuffisante	compétences non acquises au regard du cycle considéré
Objectif partiellement atteint	maîtrise fragile	des savoirs ou des compétences qui doivent encore être étayés
Objectif atteint	maîtrise satisfaisante	C'est le niveau attendu en fin de cycle, ce qui permet de valider l'acquisition du socle commun à la fin du cycle 4.
Objectif dépassé	Très bonne maîtrise	Correspond à une maîtrise particulièrement affirmée de la compétence qui va au-delà des attentes pour le cycle

La case « dépassé » laisse entendre que l'élève aurait pu mieux faire ; n'y a-t-il y pas un risque de mise sous pression de l'enfant par certaines familles ?

La communication du LSU auprès des familles ne se fait pas sans un accompagnement, une information.